

**COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE**

ASSOCIATION SOLIDARITE FEMMES

**Le Trident Bâtiment D
34 Avenue de l'Europe**

38100 GRENOBLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009



**COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE**

SOMMAIRE

* RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

* ETATS FINANCIERS

* ETAT DES REMUNERATIONS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'**Association Solidarité Femmes**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * La justification de nos appréciations,
- * Les vérifications spécifiques et les informations prévues par loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant, exposé dans la note informations complémentaires de l'annexe, concernant l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des éléments significatifs de comptes annuels.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous certifions le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant les estimations comptables.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Grenoble, le 17 Mai 2010

Le Commissaire aux Comptes

Georges CALLEGOS



3, AVENUE MARIE REYNOARD - 38100 GRENOBLE - TÉL. 04 76 39 77 32 - FAX 04 76 71 91 78
g.callegos@AUDITETCONSEIL.FR - SIRET : 393 143 417 000 45 - APE : 741C



**COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE**

ETATS FINANCIERS



BILAN ACTIF

Euros

	31/12/2009		31/12/2008	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 051	34 516	26 535	635
Autres immobilisations corporelles	26 280	16 382	9 898	5 405
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations	0		0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	597		597	564
Autres immobilisations financières	957		957	957
	88 885	50 898	37 987	7 562
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 255		2 255	1 054
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 352		3 352	6 241
Autres créances	130 168		130 168	84 382
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				8 860
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	113 330		113 330	41 504
COMPTES REGULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance (3)	431		431	
	249 537		249 537	142 042
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	338 422	50 898	287 523	149 603
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

		Euros	
		31/12/2009	31/12/2008
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital	(dont versé : 41 211)	41 211	41 211
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau		- 120 916	- 58 784
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		8 378	- 62 132
Subventions d'investissement		26 954	477
Provisions réglementées			
		- 44 373	- 79 228
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres fonds propres			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		95 249	28 346
Provisions pour charges			
		95 249	28 346
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		2 898	4 347
Emprunts et dettes financières (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 860
Fournisseurs et comptes rattachés		43 989	42 151
Dettes fiscales et sociales		189 380	139 070
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		379	13 057
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)			
		236 647	200 485
Ecarts de conversion Passif			
	TOTAL GENERAL	287 523	149 603
(1) Dont à plus d'un an (a)		68 461	
(1) Dont à moins d'un an (a)		168 186	198 625
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		2 898	4 347
(3) Dont emprunts participatifs			

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

COMPTES DE RESULTAT

Euros

	31/12/2009			31/12/2008
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	114 308		114 308	111 510
Chiffre d'affaires net	114 308		114 308	111 510
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			468 315	453 839
Reprises sur provisions et transfert de charges				3 641
Autres produits			7 412	12 793
			590 035	581 782
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achat de matières premières et autres approvisionnements			37 582	48 695
Variation de stocks			- 2 255	216
Autres achats et charges externes (a)			54 036	59 786
Impôts, taxes et versements assimilés			21 813	20 975
Salaires et traitements			421 797	400 450
Charges sociales			126 110	113 849
Dotations aux amortissements et provisions :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 491	2 768
- Sur immobilisations : dotations aux provisions				
- Sur actif circulant : dotations aux provisions				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			8 960	3 000
Autres charges			1 937	4 460
			673 470	654 200
RESULTAT D'EXPLOITATION			- 83 435	- 72 418
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et tranfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			341	1 108
			341	1 108
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 933	675
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			1 933	675
RESULTAT FINANCIER			- 1 592	433
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			- 85 027	- 71 985

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

Euros

	31/12/2009	31/12/2008
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	181 920	2 731
Sur opérations en capital	3 774	11 533
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	185 694	14 263
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	33 663	4 411
Sur opérations en capital	682	
Dotations aux amortissements et aux provisions	57 943	
	92 288	4 411
RESULTAT EXCEPTIONNEL	93 405	9 852
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
Total des produits	776 069	597 153
Total des charges	767 691	659 286
BENEFICE OU PERTE	8 378	- 62 132
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		777
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 287 523 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total est de 776 069 Euros et dégageant un bénéfice de 8 378.33 Euros .

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Conseil d'Administration.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée de l'exercice est de 12 mois portant sur la période du 01/01/2009 au 31/12/2009 .

Le Conseil d'Administration a été entièrement modifié par décision de l'Assemblée Generale du 29 Juin 2009 et démission de l'ancien Conseil.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions du règlement 99-03 du Comité de Règlementation Comptable du 29 avril 1999 et des règlements suivants.

Les principes généraux comptables suivants ont été appliqués :

- image fidèle, comparabilité, continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes.

et conformément aux règles générales d'établissement, de présentation et de comparabilité des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Immobilisations corporelles

Base amortissable

La valeur résiduelle n'a pas été déduite de la base amortissable

Eclatement par composants et amortissements

L'examen des immobilisations corporelles n'a pas mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composants pour les actifs suivants :

- Matériel et outillage
- Matériel de tran
- Matériel de bureau et informatique
- Mobilier

Amortissements des immobilisations

Les amortissements de ces actifs sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de d'utilisation prévue.

- | | |
|-------------------------|-----------|
| - Matériel et outillage | 4 à 6 ans |
| - Matériel de transport | 3 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Mobilier | 10 ans |

Stocks et travaux en cours

Méthode d'évaluation :

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu", et pour les seules marchandises ayant fait l'objet d'une sortie de ressources.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale et sont essentiellement constituées des subventions à recevoir.

Provisions pour risques et charges

Principes :

Pour être comptabilisée, une provision doit répondre aux exigences suivantes :

- L'entreprise s'est engagée vis à vis d'un tiers avant la date de clôture,
- Cet engagement provoquera une sortie de ressources sans contrepartie,
- Le montant peut être évalué de manière précise.

Eléments provisionnés :

Les principales provisions sont les suivantes :

- Provision pour contentieux prud'hommaux (2 salariées)	60 943
- Provision pour Indemnité de départ en retraite (1 salariée)	25 346
- Provision pour non versement subvention PLIE 2009	8 960

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L' Association Solidarité Femmes Grenoble Isère ,suite à la mise en redressement judiciaire beneficie d'un plan de continuation. Les échéances sont respectées ;il reste 2 dividendes à payer en 2010 et 2011 pour terminer le plan.

Les comptes annuels sont présentés selon une hypothèse de continuité d'exploitation ,et sont établis en fonction des informations disponibles à la date de l'établissement des comptes.

Pour faire face aux problèmes financiers consécutifs à la perte importante de 2008, l'Association a pris les mesures de restructuration suivantes :

*La Commission des Chefs de Services Financiers a, en date du 2 Octobre 2009, accepté la mise en place d'un plan de règlement, dont les modalités sont les suivantes :-

- URSSAF : dettes de 44 816 € étalée sur 36 mois
- POLE EMPLOI : remise de 50%de la dette et paiement immédiat du solde
- Taxe sur les salaires : remise de 50% de la dette et paiement immédiat du solde.

*Un accord a également été négocié avec PREMALLIANCE, afin d'étaler la dette de 53 544 € sur 24 mois à compter du 1Janvier 2010.

Ces mesures et le maintien des subventions doivent permettre de répondre à la nécessité d'équilibre pour 2010,afin de maintenir la continuité d'exploitation.

**COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT COMPTABLE**

ETAT DES REMUNERATIONS

En exécution des dispositions prévues par l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, j'atteste que les rémunérations payées par votre société aux trois salariés les mieux rémunérés s'élève au total à :

99 594 Euros

Fait à Grenoble, le 17 Mai 2010
Le Commissaire aux Comptes,
Georges GALLEGOS.

